

Séance du 14 octobre 2014

Extrait du recueil des actes
du Conseil d'Administration
de l'UVHC

Objet : Politique en matière d'Actions Sociales d'Initiative Universitaire – ASIU - « Aide à l'autonomie »

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni en salle du Conseil de la Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines de l'Université 14 octobre 2014, sur la convocation et sous la présidence de M. Mohamed OURAK, Président de l'Université,

Le quorum étant atteint,
Vu l'avis favorable du comité technique en date du 26 septembre 2014,

M. le Président donne la parole à M. le Vice Président en charge des ressources humaines qui présente le dispositif d' «Aide à l'autonomie » qui peut être versée à compter du 1^{er} janvier 2014.

L'aide à l'autonomie est destinée à compenser des « frais liés à l'état de santé ou de handicap».

- **Objet** : la préservation de l'autonomie ou au maintien au domicile.
- **Modalités** : Versement annuel. Possibilité de renouvellement annuel.
- **Conditions** : Aide soumise à une évaluation sociale (rencontre avec l'assistante sociale) et sous conditions de ressources.
- **Bénéficiaires** : personnels de l'Education Nationale, en activité, en congé ordinaire de maladie, en congé longue maladie, en congé longue durée.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOIX LA POLITIQUE D'ACTION SOCIALE EN MATIERE D'AIDE A L'AUTONOMIE RELATIVE AUX ACTIONS SOCIALES D'INITIATIVE UNIVERSITAIRE.

Fait à Valenciennes, le 7 novembre 2014
Le Président du Conseil d'Administration



Professeur Mohamed OURAK

Date de publication :